

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 129 (1984)
Heft: 11

Anhang: SSO mouvements pacifistes récents et politique de sécurité de la Suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SSO

Mouvements pacifistes récents et politique de sécurité de la Suisse

(d'après une étude en allemand de la commission «Politique de défense» de la
Société Suisse des officiers, élaborée en 1984)



	Pages
1. Le pacifisme jusque vers 1950	3
2. La dénaturation idéologique de la notion de paix	3
3. Le Conseil mondial pour la paix, véhicule de la conception soviétique de la paix	4
4. La vague de fond pacifiste 1980-1983 en Europe occidentale, telle qu'elle se manifesta en République fédérale d'Allemagne	6
5. La Suisse atteinte par la vague pacifiste	8
6. Exigences formulées lors des démonstrations de masse à Berne	9
7. Caractéristiques des exigences formulées lors des manifestations pour la paix de Berne	11
8. Examen comparatif de certaines exigences des pacifistes suisses et des passages correspondants du Rapport sur la politique de sécurité de la Suisse	12
9. Polarisation des tendances à l'intérieur du mouvement pacifiste . . .	16
10. Signe d'évolution chez les pacifistes indépendants	16
11. Considérations finales	17

1. Le pacifisme jusque vers 1950

Il paraît judicieux de décrire sommairement l'apparition puis le développement du pacifisme, pour mieux faire saisir ce qu'il est devenu aujourd'hui. On sait que toutes les religions accordent une large place aux aspirations de paix et que beaucoup de philosophes (dont Rousseau et Kant) ont consacré maintes réflexions à l'idéal de paix.

C'est au début du 19^e siècle que sont nées en Amérique les premières «Peace Societies», mais la montée du pacifisme dans le monde ne date que du milieu du siècle. En 1843 se déroula à Londres le premier congrès international consacré au problème de la paix. En 1882 fut fondée la Société allemande pour la paix et en 1891 une autre, en Autriche. Ces associations entendaient s'employer à résoudre les conflits internationaux par la conciliation et l'arbitrage. Elles postulaient une renonciation générale à l'emploi de la force et condamnaient même tous les préparatifs de guerre. Le Bureau international pour la paix, créé à Berne en 1891, puis transféré à Genève, constituait l'élément moteur des idées pacifistes. Il reçut d'ailleurs, en 1910, le prix Nobel de la paix. Les premiers succès marquants des pacifistes consistèrent en la tenue, à La Haye, des conférences de 1899 et 1907 où furent élaborées les Conventions dites de La Haye, et décidée la création, dans cette ville, d'une cour internationale d'arbitrage.

Le mouvement pacifiste prit un nouvel élan au sortir de chacune des deux guerres mondiales. Après la première se répandit le slogan, bien compréhensible: «Plus jamais de guerre», qui eut notamment tant de résonance en France et en Grande-Bretagne, que ces Etats ne perçurent pas clairement les dangers du réarmement de l'Allemagne nationale-socialiste. Cela conduisit à un déséquilibre des forces en Europe. Hitler put alors s'imaginer qu'il ne risquait pas grand chose à déclencher une guerre. En 1945 fut recréée, en Allemagne, une Société pour la paix. De leur côté, les églises réformées fondèrent le Mouvement international de la réconciliation (MIR) et, les catholiques, le mouvement appelé «Pax Christi».

2. La dénaturation idéologique de la notion de paix

Les mouvements pacifistes du 19^e siècle voyaient en la paix une situation caractérisée par le fait que l'ordre public n'était pas troublé et que les individus, les communautés régionales et nationales ainsi que les Etats pouvaient librement promouvoir leur bien-être moral et matériel. L'idéologie marxiste-léniniste imprima ensuite à la notion de paix une mutation déterminante en lui conférant avant tout une dimension politique:

– La «paix», c'est l'ordre social régnant en régime socialo-communiste.

- Une «paix authentique» ne peut être réalisée que par la victoire de la classe ouvrière guidée par le parti marxiste-léniniste.
- Le «combat pour la paix» constitue la forme moderne de la lutte de classes visant à instaurer le socialisme (c'est une affirmation de Schuikov, chef du parti communiste bulgare).

La croyance à ces idées amène à prétendre qu'il y a des guerres justes et des guerres injustes. Sont justes celles que l'on mène pour défendre les acquis du socialisme et la paix marxiste. Les autres ne peuvent être que contraires à l'acception marxiste-léniniste de la paix et sont donc injustes.

Dans les années cinquante, des tenants du marxisme réussissent à s'implanter peu à peu dans les organisations pacifistes et à y exercer leur influence. C'est ainsi qu'en Allemagne on voit même, en 1974, fusionner la Société allemande pour la paix avec l'Alliance des opposants au service militaire. Un membre du Conseil mondial pour la paix (organisme dont il sera question plus loin) entre dans l'équipe de direction et l'on constate qu'en 1982, le tiers des membres du comité national sont des membres du parti communiste ou de mouvements apparentés.

On constate sans cesse qu'en application de leur stratégie d'alliance avec toutes les organisations paraissant utiles à leur cause, les communistes savent s'infiltrer dans les milieux dits bourgeois à l'occasion de toutes les discussions sur des projets qu'ils entendent, selon les cas, faire réussir ou échouer. Ils mettent en pratique un avis de Lénine, selon lequel les communistes seraient de piètres révolutionnaires, s'ils ne se montraient pas capables de tirer profit de tout mouvement populaire suscité par des faiblesses du capitalisme pour envenimer et généraliser les crises sociales.

3. Le Conseil mondial pour la paix, véhicule de la conception soviétique de la paix

L'Union soviétique a suscité la tenue en Pologne, en 1948, d'un congrès mondial des intellectuels pour la paix. Il fut suivi, en 1949 à Paris, d'un autre congrès mondial, non restreint aux intellectuels, qui donna le jour à l'organe connu depuis 1950 sous le nom de Conseil mondial pour la paix. C'était au temps où l'URSS n'avait pas encore réussi à fabriquer la bombe atomique; il était donc naturel que ce Conseil se fixât comme première activité de déclencher une propagande antiatomique.

Le Conseil se fit expulser de France en 1951 déjà, en raison de son action subversive; il émigra à Prague, puis à Vienne, d'où il fut expulsé aussi au bout de peu d'années, pour finir par installer son quartier général à Helsinki en 1968. Son secrétaire général est un communiste indien, Romesch Chandra. C'est lui qui

amena le Comité directeur unanime à remettre, en 1979, la médaille d'or de la paix à Leonid Brejnev, secrétaire central du parti communiste de l'Union soviétique: illustration des liens étroits entre Moscou et le Conseil mondial pour la paix! On constate en effet que, pendant ses 30 ans d'existence, le Conseil ne s'est jamais écarté de la ligne idéologique de l'URSS. Il n'a pas bronché lors du soulèvement de la Hongrie en 1956 et de l'occupation de la Tchécoslovaquie en 1968; il a même approuvé l'intervention russe en Afghanistan.

Le Conseil mondial pour la paix organise en principe chaque année un congrès appelé à se prononcer sur un programme d'action. Pour illustrer l'attitude du Conseil, il est bon de se référer au congrès tenu à Prague du 21 au 26 juin 1983. On avait annoncé qu'il consisterait en un dialogue très ouvert, auquel pourraient participer tous les particuliers et tous les mouvements, sans égard à leurs convictions idéologiques, politiques ou religieuses. Le mouvement tchécoslovaque «Charte 77», voué à la défense des Droits de l'homme, avait demandé à participer à ce «dialogue». Il en fut exclu parce qu'il se permettait de critiquer des gouvernements connus pour leur engagement constructif en faveur de la paix et du désarmement. Il n'eut même pas la possibilité de rencontrer des membres socialistes du Parlement de Bonn, ni des écologistes allemands, la police s'étant interposée. Celle-ci a d'ailleurs aussi confisqué des enregistrements de vues et de sons faits par des reporters occidentaux couvrant cette manifestation.

Les programmes d'action adoptés lors des congrès sont toujours unilatéralement dirigés contre des pays occidentaux ou du Tiers-Monde, et le Conseil mondial pour la paix paraît penser qu'il n'y a rien de critiquable dans les parties du globe sous influence russe. Il s'en est pris avec véhémence aux puissances occidentales, condamnant leurs efforts d'armement. Les campagnes les plus massives qu'il ait lancées, de connivence avec les partis communistes du monde libre, sont:

1950-51:

- Campagne contre le chancelier Adenauer et la reconstitution d'une armée allemande.

1959-60:

- Campagne contre l'armement atomique des forces européennes de l'OTAN (en suscitant des mouvements de protestation anti-OTAN et des marches de Pâques pour la paix).

1970-73:

- Campagne contre l'engagement américain au Viet-Nam.
- Campagne en faveur des efforts du chancelier Brandt concernant les relations de l'Allemagne avec le monde socialiste («Ostpolitik»).

1980-84:

- Contribution à la campagne contre la décision de l'OTAN d'installer de nouveaux moyens nucléaires en Europe en cas de refus de l'URSS de retirer/réduire certains éléments de son dispositif atomique (SS-20), sous forme de participation à l'organisation des rassemblements pacifistes de masse à Bonn et à Berne (en 1981 et 1983), aidé en cela, à Berne, par le Mouvement suisse pour la paix.

4. La vague de fond pacifiste 1980-1983 en Europe occidentale, telle qu'elle se manifesta en République fédérale d'Allemagne

Si l'on rend compte, ci-après, de façon assez détaillée de ce qui s'est passé en Allemagne, c'est parce que les pacifistes suisses de toutes les régions linguistiques paraissent bien avoir été influencés de manière déterminante par la vague pacifiste allemande et très peu par les actions de leurs « coréligionnaires » français, italiens ou anglo-saxons.

Dans un discours marquant prononcé en 1977, le chancelier allemand de l'époque, Helmut Schmidt, énonça une exigence nouvelle à l'adresse de l'Union soviétique: elle devait accepter que ses euromissiles SS-20, d'introduction récente, soient pris en compte lors des délibérations internationales sur la limitation des armements. Moscou s'y refusa catégoriquement, ce qui amena les Etats membres de l'OTAN à prendre la double décision suivante:

- en un premier temps et jusqu'à la fin de 1983, négocier avec Moscou une réduction des armes stratégiques sur le théâtre européen;
- pour le cas où ces négociations ne conduiraient à aucun résultat concret avant l'automne 1983, se résoudre à installer en Europe 464 missiles de croisière et 108 fusées de type Pershing.

L'URSS réagit aussitôt en cherchant à faire annuler cette double décision par des voies politiques et populaires; elle entreprit de déclencher à cet effet une campagne pacifiste d'ampleur jamais vue et des rassemblements massifs de population destinés à rendre politiquement et psychologiquement impossibles les intentions de l'OTAN.

Il peut être utile de rappeler succinctement les étapes de cette action:

Du 23 au 27 septembre 1980 se déroule à Sofia, à l'appel du Conseil mondial pour la paix, une session d'un soi-disant Parlement mondial des peuples épris de paix et de progrès. Quelque 2260 « députés » adoptent un programme d'action 1981 comprenant les objectifs suivants (en substance):

Faire de 1981 l'année décisive de l'offensive des forces de paix et, de la décennie

à venir (1981-1990), celle des nouvelles victoires pour l'avènement de la détente et de la paix, pour la réalisation du désarmement, pour l'instauration de l'indépendance nationale, de la justice, de la démocratie, et pour le progrès social.

Les 15 et 16 novembre 1980, un Forum, organisé par l'Union allemande pour la paix, lance l'Appel de Krefeld suivi aussitôt d'une démarche commune de cette Union et du directoire du parti communiste allemand, exigeant du gouvernement de Bonn qu'il rejette le plan d'armement de l'OTAN. L'Union allemande pour la paix et le comité soviétique pour la paix s'insurgent simultanément contre l'insinuation, mensongère à leur avis, d'un danger venant de l'Est. L'Union entreprend de pousser des milieux allemands les plus divers, en grand nombre, à susciter des récoltes de signatures et des sondages d'opinion hostiles à la décision de l'OTAN. Elle y réussit, puisque des millions de signatures sont réunies rapidement pour appuyer l'Appel de Krefeld, lequel comporte deux sous-titres significatifs:

- La mort atomique nous menace tous.
- Refusons toute installation nouvelle d'armes nucléaires sur sol allemand.

Le 4 avril 1981 se déroule à Bonn la première démonstration hostile à l'OTAN, à l'occasion de la session du groupe de planification nucléaire de cette alliance. Elle a été montée par un comité pour la paix, le désarmement et la coopération, lequel avait été créé en 1974 déjà à la suite du Congrès mondial pour la paix de Moscou et se chargeait depuis lors de coordonner de nombreuses actions et campagnes. Ce comité a partie liée avec la communauté des éditeurs et libraires socialistes et démocrates, organisation crypto-communiste dont le siège est à Cologne.

Le 10 octobre 1981, le parti communiste allemand aux effectifs maigres, mais à l'influence très grande dans les milieux de pacifistes, prend une part déterminante à l'organisation de l'impressionnante démonstration de masse (plus de 300 000 participants) contre la double décision de l'OTAN qui se déroule à Bonn. Presque la moitié des orateurs sont des tenants de l'extrême-gauche. La majorité des manifestants sont certes descendus dans la rue en raison de l'inquiétude que leur inspirent les armes de l'Est autant que celles de l'Ouest, mais Moscou interprète dès le lendemain cet événement comme une protestation contre la politique d'agression et l'impérialisme des Etats-Unis d'Amérique.

Au cours de l'**automne 1983**, qualifié de «chaud», une nouvelle série de manifestations poulaires se déroulent un peu partout en République fédérale d'Allemagne. Elles ont pour but d'empêcher la ratification des décisions de l'OTAN par le Parlement et l'amorce de l'installation des nouveaux engins prévus sur sol allemand.

Il convient de signaler que, pendant la période évoquée ci-dessus, d'anciens généraux de l'OTAN, dont l'amiral français Sanguinetti, ont agi de connivence avec

Moscou pour soutenir l'agitation pacifiste en Europe occidentale (voir l'article relatant cette activité dans la Revue Militaire Suisse 4/1983).

*Auparavant, le général français Paris de Bollardière s'était fait connaître par sa conversion à la non-violence et au rejet de l'emploi civil et militaire du nucléaire en participant à des manifestations de protestation et en faisant des tournées de conférences, notamment en Suisse.**

* En italique en début et fin de ce chapitre, deux remarques propres à la version française.

5. La Suisse atteinte par la vague pacifiste

Comme toujours, ce qui se passe à l'étranger se répercute avec un certain décalage sur la Suisse. La vague pacifiste y fut toutefois assez puissante pour réussir à rassembler du premier coup 20 000 personnes lors de la journée pour la paix du **5 décembre 1981** à Berne.

Le monde politique et les milieux patriotiques suisses en furent impressionnés et cherchèrent à savoir quels en étaient les organisateurs. On apprit qu'à l'exemple des Allemands, diverses organisations à tendance pacifiste de Suisse s'étaient groupées en un Comité pour la paix et le désarmement; y tenaient les rênes (selon «Zeitbild» du 22.11.83):

- le Mouvement suisse pour la paix (succursale du Conseil mondial pour la paix)
- le Conseil suisse pour la paix
- le Mouvement chrétien pour la paix
- la Communauté évangélique universitaire de Berne
- le Centre évangélique de conférences et d'étude de Gwatt/BE
- l'Organisation pour les droits de la femme
- le Parti suisse du travail
- les Organisations progressistes de Suisse (POCH)
- le Parti socialiste ouvrier
- le Parti socialiste suisse
- diverses organisations «Tiers-Monde»

Le **5 novembre 1983** eut lieu un nouveau rassemblement encore plus important (20 000 à 30 000 personnes) sous l'égide du même comité qu'en 1981, dans lequel étaient nouvellement représentés:

- les Juristes démocrates de Suisse
- les Femmes pour la paix
- le Synode évangélique suisse
- le Comité pour l'Amérique centrale

alors que ce n'était plus le cas du Parti socialiste suisse ni des organisations «Tiers-Monde».

6. Exigences formulées lors des démonstrations de masse à Berne

Le Comité unitaire pour la paix et le désarmement a assumé la responsabilité des exigences approuvées par la foule assemblée et constituant une sorte d'appel aux autorités et au peuple suisses.

Exigences du 5.12.1981

1. Désarmement immédiat aussi bien dans le domaine des armes nucléaires que conventionnelles.
Refus de la bombe à neutrons et de l'installation de nouveaux systèmes d'armes en Europe.
Ouverture dès que possible d'entretiens entre les deux Supergrands sur un désarmement mondial; appel à tous les peuples, mouvements et gouvernements pour qu'ils fassent pression afin que ce thème soit inclus dans les conversations qui viennent de commencer.
2. Dénucléarisation de l'Europe, de la Pologne au Portugal, ce qui constituerait déjà un premier pas vers l'instauration d'une paix durable, étant entendu que l'état de guerre endémique ne pourra disparaître qu'au moment où tous les peuples du monde auront obtenu le droit de disposer librement de leur sort.
3. Invitation pressante à la population suisse, au Conseil fédéral, au Parlement pour qu'ils pratiquent une politique de paix active conformément aux principes suivants:
 - 3.1. Recours à tous les moyens possibles, dans le cadre d'une politique tout à fait indépendante de l'OTAN, pour que les entretiens sur le désarmement aboutissent à des résultats positifs.
Condamnation de l'appui accordé par des représentants d'autorités suisses à la politique de l'OTAN.
 - 3.2. Accroissement des mesures d'ordre social et réduction correspondante des crédits militaires.
 - 3.3. Renonciation à l'idée d'un service obligatoire pour les femmes dans le cadre de la défense générale.
 - 3.4. Rejet de la révision prévue du Code pénal qui accentuerait le caractère policier et inquisiteur de notre Etat.
 - 3.5. Interdiction de l'exportation légale et illégale d'armes et de technologie militaire et nucléaire.
 - 3.6. Proclamation de solidarité avec les peuples du Tiers-Monde qui luttent pour leur droit de libre disposition face à toutes les pressions extérieures.
 - 3.7. Création d'un Institut suisse de recherches sur la paix.

3.8. Décriminalisation des réfractaires au service militaire et des soldats contestataires.

3.9. Suppression de l'armée suisse.

La dernière exigence ne figurait pas dans la liste préparée par le Comité d'organisation; des groupes extrémistes l'ont imposée vers la fin de la manifestation alors qu'une partie des participants s'était déjà retirée.

Exigences du 5.11.1983

Le catalogue des exigences préparé par le Comité responsable était très volumineux. On se borne à évoquer ci-après celles qui ont un rapport direct avec la politique de sécurité de la Suisse:

1. Pas d'installation de missiles de croisière et de fusées Pershing en Europe.
2. Démantèlement du système des blocs; renonciation à la menace de génocide; désarmement immédiat à l'Est aussi bien qu'à l'Ouest; instauration d'une Europe dénucléarisée.
3. Incitation à «forger des socs de charrues avec les épées», à faire preuve de solidarité avec les mouvements pacifistes de tous les continents, avec les groupes contestataires d'Europe orientale, avec les partisans du gel atomique aux Etats-Unis d'Amérique.
4. Manifestation de la solidarité des Suisses avec les peuples du Tiers-Monde, qui luttent pour leur indépendance, pour un développement conforme à leurs aspirations et pour des relations économiques équitables; approbation des principes de non-engagement dans des blocs de puissances et de lutte active pour la paix, comme base de la politique étrangère de la Suisse.
5. Démilitarisation de notre société et développement des dépenses à but social plutôt que pour la défense. Dans le détail:
 - 5.1. Opposition à:
 - l'intégration des femmes dans la défense générale,
 - l'idée illusoire que la protection civile permet de survivre à une guerre atomique,
 - la destruction du milieu naturel et des terres cultivables en vue de l'aménagement de places d'armes, notamment à Rothenthurm,
 - l'achèvement du programme de protection civile, laquelle menace de devenir une organisation de contrôle et de surveillance raffinée des particuliers,
 - l'emploi de troupes envisagé par le Conseil fédéral et le gouvernement argovien pour imposer la centrale nucléaire de Kaiseraugst,
 - la prétendue création d'emplois par le biais de l'armement, alors que ce dernier ruine en réalité les places de travail,

- l'équipement horriblement coûteux de l'armée suisse en moyens offensifs, tels que le char Léopard.

5.2 Proclamation de la nécessité:

- d'instaurer un service civil;
- d'accroître la sécurité sociale;
- de soumettre les dépenses d'armement au référendum facultatif;
- d'interdire toute exportation d'armes et de matériel nucléaire;
- de promouvoir les recherches sur la paix au moyen de crédits accordés par la Confédération.

7. Caractéristiques des exigences formulées lors des manifestations pour la paix de Berne

- Tout citoyen, même insensible à l'idéologie pacifiste, pourrait souscrire à un grand nombre de ces exigences. Il en est ainsi de la solidarité avec les peuples du Tiers-Monde, du droit de tous les peuples à choisir le mode de développement qui leur convient, du démantèlement des blocs politiques et militaires, du désarmement dans les deux camps (Est et Ouest).
- Quelques exigences correspondent, de façon peut-être peu perceptible au premier abord, aux vues du bloc de l'Est. On ne peut, par exemple, envisager d'Europe dénucléarisée que si l'Union soviétique accepte de ne pas simplement déplacer derrière l'Oural des fusées qui resteraient en mesure d'atteindre l'Europe occidentale.
- D'autres exigences sont de toute évidence unilatérales et conformes à la volonté de Moscou. Il en est ainsi du refus de laisser installer des fusées Pershing et des missiles de croisière en Allemagne de l'Ouest sans volonté correspondante de faire démanteler le réseau de fusées SS-20 déjà installé en Europe orientale; cette exigence ne correspond pas à celle de distanciation de tous les blocs, puisqu'elle ne condamne les intentions que de l'un d'eux.
- Plusieurs exigences reviennent à proclamer ou prétendre ceci ou cela sans fournir de preuves, afin d'ébranler les citoyens naïfs. Ce sont par exemple les suivantes: dépenser pour la sécurité sociale vaut mieux que dépenser pour la sécurité militaire; le Conseil fédéral envisage le recours de l'armée pour imposer Kaiseraugst; les places d'armes entraînent la destruction de la nature et de terres arables; des hommes politiques suisses appuient la politique de l'OTAN, la protection civile est en passe de devenir une organisation raffinée de contrôle et de surveillance de tous les citoyens; il y a menace de militarisation de notre vie quotidienne.

- Ceux qui, tout en acceptant notre ordre social et nos institutions de défense, se sont sentis appelés à exprimer leur respectable idéal de paix en se joignant aux manifestants de Berne de 1981 et 1983, ne se sont probablement rendus compte que trop tard qu'ils passaient pour avoir approuvé toutes les exigences présentées à la foule assemblée et qu'ils avaient même, sans le savoir, manifesté en faveur de la suppression pure et simple de notre armée.

8. Examen comparatif de certaines exigences des pacifistes suisses et des passages correspondants du Rapport sur la politique de sécurité de la Suisse

8.1. Problèmes fondamentaux et limite des possibilités de comparaison

8.1.1. Les exigences des mouvements pacifistes sont ponctuelles

Beaucoup d'exigences concernent des problèmes particuliers et n'ont souvent aucun lien entre elles.

La comparaison avec le Rapport sur la politique de sécurité n'est donc possible qu'en partie.

8.1.2. Les pacifistes manquent de conception globale et d'objectifs clairs

Nulle part on ne voit des exigences isolées fondues en une conception globale claire. Il est vrai qu'en raison des divergences idéologiques entre les divers courants du pacifisme, il paraît presque impossible d'obtenir le consentement de tous sur un plan d'ensemble structuré. On ne trouve, en tous cas, nulle part d'objectifs impératifs dans les diverses versions de

Le rapport sur la politique de sécurité donne une vision globale

Le rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur la politique de sécurité de la Suisse (conception de la défense générale) du 27.6.1973 donne une vision globale et «présente au peuple suisse un aperçu de la complexité du problème que pose le maintien de notre indépendance».

Les objectifs en matière de politique de sécurité approuvés par nos autorités sont clairs et ont une valeur permanente

Dans la perspective de l'article 2 de la Constitution fédérale, qui définit les buts de la Confédération, notre politique de sécurité doit notamment servir à (chiffres 13 et 21 du Rapport):

- conserver à notre pays la paix dans l'indépendance,
- préserver le droit de libre disposition du peuple suisse,

«stratégie de la paix» qui vont de la conception marxiste de la société autoritaire à la «démocratie» des groupuscules de tendance anarchiste. Beaucoup d'adeptes des mouvements pacifistes se contentent de formuler des exigences isolées sans se soucier de les intégrer dans une vue globale des objectifs.

8.2. Les pacifistes ont des avis divergents sur la notion de paix

Bien que les divers mouvements se réclament de la paix et paraissent se considérer comme les seuls dépositaires et défenseurs de cette cause, ils n'arrivent pas à s'entendre sur une définition commune de la notion de paix. Il est d'ailleurs normal qu'un pacifiste chrétien convaincu et un maxiste aient une représentation différente de ce qu'ils appellent paix.

8.3. A propos de l'exigence d'une politique de neutralité active et indépendante de l'OTAN

Les pacifistes exigent une distanciation claire de tout bloc de puissances comme base d'une politique indépendante de l'OTAN.

Ils croient pourtant ne pas se contredire en exigeant unilatéralement le renoncement du bloc de l'Ouest à

- protéger la liberté personnelle et la dignité humaine,
- assurer un ordre social équitable,
- assurer un ordre juridique démocratique,
- manifester une solidarité agissante envers d'autres nations,
- permettre à l'individu et à la société de s'épanouir pleinement.

La paix est l'objectif de la politique de sécurité de la Suisse

L'ensemble des objectifs formulés dans le Rapport sur la politique de sécurité constitue le «Programme de paix» de notre pays.

Notre volonté de préserver la liberté d'action des autorités et des citoyens signifie que nous ne recherchons pas la paix à n'importe quel prix, car elle doit être assortie de libertés bien plus précieuses que la seule intégrité physique. Il ne s'agit pas de se contenter d'un état de «non-guerre» et d'obtenir quelques résultats ponctuels; notre politique vise une paix globale dans les faits et dans les esprits.

La politique de sécurité de la Suisse est conditionnée par sa situation géographique et stratégique

L'Europe constitue une zone stratégique de tampon entre les deux Supergrands. La Suisse se trouve en plein milieu de l'Europe.

Les Etats d'Europe occidentale sont nos principaux partenaires dans le domaine commercial et économique,

l'installation de fusées Pershing et de missiles de croisière en Europe.

8.4 Les pacifistes ne voient rien d'autre que la menace de guerre nucléaire

Le principe énoncé par le Conseil suisse pour la paix «Nous ne voulons pas être défendus à mort» correspond à l'impression que disent ressentir les adeptes de tous les mouvements pacifistes (en substance): «S'il y avait guerre en Europe centrale, donc en Suisse aussi, nous ne vivrions pas le «cas de défense» que d'aucuns croient pouvoir affronter selon la conception suisse de défense générale, mais nous subirions le «cas d'anéantissement». Il faut donc combattre la propagation de l'illusion que nos abris de protection civile nous permettraient de survivre à un conflit nucléaire».

et leur système politique est proche du nôtre. Aucun de ces Etats ne constitue de menace pour notre existence ou ne vise à nous imposer à terme un autre type de société. Il est normal que l'on ait des relations plus étroites avec des voisins qu'avec des pays lointains sans que cela nous amène à abandonner nos principes de neutralité et de non-engagement dans des blocs de puissances.

La politique de sécurité de la Suisse doit permettre d'affronter ou d'écarter au mieux toutes les sortes de menaces

Il convient de signaler:

- qu'il n'existe certes pas de protection absolue contre un cataclysme atomique mondial, mais qu'il est possible d'affronter avec des chances de succès d'autres sortes de menaces, et c'est ce que nous voulons
- que plus de 100 conflits armés — souvent inspirés par les Grands à des pays tiers — ont éclaté dans le monde depuis 1945. Aucun d'eux n'a comporté le recours à des moyens nucléaires.

On doit en conclure que:

- puisque des guerres conventionnelles peuvent continuer à se produire, il convient de poursuivre nos efforts pour dissuader tout étranger de nous attaquer, en montrant que nous sommes aptes et décidés à nous défendre,
- même des guerres conventionnelles et d'éventuels conflits comportant un emploi limité de moyens atomi-

8.5. Les pacifistes sont opposés à la participation de la femme à la défense générale

Ils y voient la volonté de militariser la nation entière et la vie quotidienne.

8.6. Les pacifistes s'opposent à l'aménagement de terrains d'instruction, combattent l'acquisition, immensément onéreuse à leur avis, d'armes qu'ils taxent d'offensives. Ils vont même jusqu'à exiger la suppression complète de notre armée

C'est donc aller au bout de leur logique de non-violence.

ques tactiques peuvent mettre en cause l'existence physique de fractions de populations ou même de tout un peuple; il est donc très important de pourvoir aux possibilités de survie,

- la peur est mauvaise conseillère; il importe donc d'informer objectivement les citoyens sur les menaces plausibles et sur nos possibilités de les surmonter, afin que naisse une confiance solide en nos autorités.

Selon la conception suisse, la défense générale appelle le concours de toutes les classes sociales sans distinction de sexe, ni d'âge

Il faut donc même se demander si l'on peut concilier avec le sens de la responsabilité envers chaque membre de notre communauté nationale, le fait de négliger de préparer dûment des fractions de notre population à affronter d'éventuelles menaces plausibles.

Dans le cadre de notre conception officielle de défense générale, l'armée n'est pas un jouet pour militaires; on attend d'elle qu'elle soit un facteur déterminant de dissuasion

Plus son armée est faible, plus grandit le risque pour un pays d'être entraîné dans des conflits armés. Notre statut d'Etat neutre nous impose de faire en sorte que nous paraissions capables de nous défendre. Les armes qui nous permettraient d'agir offensivement ne sont prévues que pour riposter à un agresseur.

9. Polarisation des tendances à l'intérieur du mouvement pacifiste

Dans les débuts de la vague de fond pacifiste, les extrémistes ont fait un effort d'unité en acceptant de souscrire à certaines exigences formulées à l'encontre de l'Union soviétique, mais, ces derniers temps et surtout depuis 1984, ils ont nettement durci leur attitude. C'est ainsi qu'en République fédérale d'Allemagne, la fraction des « Verts » proche du parti communiste a provoqué, en raison de sa partialité et de son rejet des mouvements pacifistes dans les pays d'Europe de l'Est, la démission éclatante du général en retraite Bastian et le refus exprès d'adhésion à l'Appel de Krefeld de la part de Petra Kelly, l'un et l'autre têtes de file des écologistes et des pacifistes. En Suisse aussi, des conflits publics très virulents entre le Mouvement suisse pour la paix, d'obédience moscovite, et le Conseil suisse pour la paix, qui se déclare indépendant de l'étranger, ont marqué le début de l'année 1984.

En effet, les slogans suivants de la manifestation du 5.11.1983 « De nos épées forgeons des socs de charrue, clamons notre solidarité avec les mouvements pacifistes du monde entier, avec les mouvements autonomes d'Europe orientale comme avec les partisans du gel atomique aux Etats-Unis » auraient aussi dû accompagner les marcheurs de Pâques 1984 dans le triangle des trois pays (CH/D/F) autour de Bâle. Toutefois, le Mouvement suisse pour la paix, association organisatrice de cette manifestation, ne voulut plus souscrire à ces slogans équilibrés; il rompit donc sa collaboration avec le Conseil suisse pour la paix.

10. Signe d'évolution chez les pacifistes indépendants

Les milieux de pacifistes d'Europe occidentale, non orientés unilatéralement vers Moscou, fondaient leur conviction, jusqu'au début de 1984, sur la « Conception alternative » du Norvégien Johan Galtung, spécialiste de recherches sur la paix, père de la doctrine de « Défense sociale ».

Dans un ouvrage très récent, intitulé en substance « Il y a d'autres solutions », ce penseur développe une conception de défense étendue à tout le territoire et, au vu des menaces qu'il perçoit, taxe d'irréalistes les exigences de désarmement unilatéral. Il analyse la conception suisse de politique de sécurité et déclare qu'elle se rapproche de ce qu'il conçoit comme alternative idéale à l'équilibre de la terreur nucléaire. Il considère la Suisse comme le pays d'Europe le plus assuré de paix.

11. Considérations finales

- 11.1. Celui qui entend proposer une politique de sécurité différente de celle qui a cours, doit d'abord faire savoir clairement quel but il assigne à l'Etat et quelle politique de sécurité celui-ci devrait en conséquence mener. Quiconque parle de paix, se doit d'en définir la nature et le but, comme le Conseil fédéral l'a fait pour sa part dans son rapport de 1973 sur la politique de sécurité de la Suisse.
- 11.2. Celui qui aspire à une «paix dans la liberté» et pense que nos institutions méritent d'être défendues, ne peut guère concevoir d'autre solution de politique de sécurité ou de conception de défense générale que celle que la Suisse pratique.
- 11.3. L'évolution de la situation mondiale, en particulier en matière de stratégie applicable à l'Europe, confirme la valeur que nous accordons à la neutralité armée, à la solidarité avec tous les Etats du monde et à une active politique de bons offices pour contribuer à désamorcer les conflits.
- 11.4. La politique de sécurité ne peut servir de champ d'essai à des élans irrationnels. La Suisse est sensible au fait que Johan Galtung, maître à penser des pacifistes modernes, ait qualifié récemment d'exemplaire sa conception de politique de sécurité.
- 11.5. Notre politique de sécurité est dynamique et susceptible d'évolution si c'est pour tirer parti de nouvelles possibilités de progrès dans la préservation de la paix. Nos responsables politiques ne sauraient toutefois s'aventurer dans des directions qui pourraient mettre en péril la réalisation de l'objectif essentiel:
«Préserver la paix, mais une paix dans la liberté.» ■

